

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-08

Nature de l'acte : 7.1 - Décisions budgétaires

Conseillers municipaux
En exercice: 10
Présents: 10

Votants: 9

Le 27/03/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 19/03/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

<u>Présents</u>: CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration:

Absent représenté :

Secrétaire de séance : MAIRE Lucien

02 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Compte administratif 2023

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, quitte la salle des délibérations lors du vote afin de ne pas prendre part au vote.

Monsieur Lucien MAIRE, 1^{er} Adjoint au Maire, rend compte de l'exécution du budget de la commune pour l'année 2023 ainsi que des restes à réaliser.

Conformément à l'instruction M14, le Conseil Municipal doit procéder à l'approbation du Compte Administratif de l'exercice 2023.

Le Compte Administratif laisse apparaître pour l'exercice 2023, un résultat cumulé de fonctionnement excédentaire d'un montant de 344 252,34 € et un résultat cumulé d'investissement excédentaire d'un montant de 101 256,28 €.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2312 –1 et suivants, R.2312–1 et suivants,

DECIDE:

D'approuver le compte administratif 2023

Section d'investiss	ement	
Résultat antérieur reporté (Année 2022)		148 432,95 €
Dépenses 2023		301 421,86 €
Recettes 2023		254 245, 19 €
Résultat de l'exercice 2023 (hors RAR 2023)	Déficit -	47 176,67 €
Résultat cumulé fin 2023	Excédent	101 256,28 €
Section de fonction	nement	
Résultat antérieur reporté (Année 2022)		221 142,14 €
Résultat 2022 affecté en investissement		- €
Dépenses 2023		513 311,66 €
Recettes 2023		636 421,86 €
Résultat de l'exercice 2023	Excédent	123 110,20 €
Résultat cumulé fin 2023	Excédent	344 252,34 €
Résultat global à la clôture de 2023		445 508,62 €
Restes à Réaliser (R.A.R.)	101 202
Dépenses 2023		5 727,00 €
Recettes 2023		89 021,04 €

Les signatures suivent au registre

Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

☑ Télétransmis le 25/03/2024

□ Affichée le 29/03/2024

☑ Certifiée exécutoire le 29/03/2024

Le Maire

Pascal COURTOIS

Le Maire,

Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2024-08

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2024-03-29T16-22-08.00 (MI251988254)

Identifiant unique de l'acte

001-210100350-20240327-DEL2024-08-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Date de décision :

27/03/2024



Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

Acte :

DOCBUDG-21010035000011-001024-

Multicanal: Non

CA-2023-27032024.XML

Pièces jointes :

DEL 2024-08 - vote du

Type PJ: 99_DE - Délibération

compte administratif 2023.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Type PJ: 99_SE - Fichier de signature électronique

PJ-DEL2024-08-page signatures CA-2023.PDF

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**

Date 29/03/24 à 16:22

Date 29/03/24 à 16:22

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 29/03/24 à 16:29

Par COURTOIS Pascal

